

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MAURICE BELLON

**Chronique de statistique sur les questions ouvrières
et les assurances sur la vie**

Journal de la société statistique de Paris, tome 36 (1895), p. 438-443

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1895__36__438_0

© Société de statistique de Paris, 1895, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

CHRONIQUE DE STATISTIQUE SUR LES QUESTIONS OUVRIÈRES ET LES ASSURANCES SUR LA VIE.

Organisation de l'Office du travail en Belgique. — Un arrêté royal du 12 avril 1895 a déterminé les attributions de l'Office du travail institué en Belgique à la date du 12 novembre 1894. Aux termes de l'article 2 de cet arrêté, l'Office a pour mission « de s'enquérir, à l'intervention des administrations compétentes, le cas échéant, de la situation du travail industriel et agricole, ainsi que de la condition des ouvriers dans l'industrie, les métiers, le commerce, l'agriculture et les transports, de rechercher de même les effets des lois et règlements qui les concernent et, en général, de recueillir tous les renseignements qui peuvent contribuer à faire améliorer leur situation matérielle, intellectuelle et morale ». L'article 6 du même arrêté prescrit la publication mensuelle d'une *Revue du travail*, et la réunion, dans des volumes distincts, des enquêtes spéciales effectuées par les délégués de l'Office. L'organisation de l'Office est complétée par l'institution d'offices provinciaux dans chacun des gouvernements des provinces. La direction de l'Office du travail a été confiée à M. Morisseaux, que sa haute compétence dans les matières administratives et sociales désignait pour ces fonctions.

Assurances contre les accidents (France). — Les 12 compagnies françaises d'assurance sur la vie ont effectué, en 1894, d'après le *Moniteur des assurances*, des opérations définies par les chiffres suivants :

Recettes.

Primes	21 917 594 ^f 26
Produit des fonds placés.	932 456 16
Recettes diverses.	252 363 50
Total.	23 102 413 ^f 92

et j'eus la surprise agréable de voir que presque tous approuvaient mes propositions sur l'exemption des familles de plus de trois enfants et la surcharge des familles malthusiennes. Quelques-uns trouvèrent excessive la taxation des impôts de succession des familles malthusiennes, mais aucun ne la trouva mauvaise en principe.

L'esprit public n'est donc pas hostile à des réformes profondes faites dans le sens que j'indique dans cet article.

On m'a dit qu'ainsi je frappais d'une amende, non pas le coupable, mais son fils. A quoi je réponds qu'il n'y a en question ni amende ni coupable. Une famille (volontairement ou non, peu importe) n'a pas donné à la nation les trois enfants nécessaires à l'avenir du pays. Je voudrais qu'elle réparât le préjudice cause. — Quant à l'enfant issu d'un tel ménage, je ne le frappe d'aucune amende; je le mets dans la situation où il serait s'il avait des frères.

Mon contradicteur admet-il que des parents frappent leur enfant d'une amende parce qu'ils lui donnent un frère ?

Dépenses.

Sinistres et frais médicaux.	12 808 180 ^f 78
Commissions	3 903 140 35
Frais généraux.	3 203 707 87
Dépenses diverses	146 502 80
	20 061 531 ^f 80

Excédent de recettes.	3 040 882 ^f 12
Au lieu (en 1893) de	2 617 865 91
Et (en 1892) de.	2 216 551 18

Le rapport entre les primes encaissées et les charges est donné par les chiffres ci-après :

Sinistres	58,44 p. 100
Commissions	17,80 —
Frais généraux.	14,61 —
Ensemble	90,85 p. 100

Les bilans des 12 compagnies donnaient, au total, les résultats suivants :

Actif.

Caisse, Effets à recevoir, Banquiers, Fonds publics	22 736 932 ^f 74
Immeubles	2 969 735 63
Agences générales, réassurances et débiteurs divers.	6 262 240 02
Mobilier et matériel.	50 224 96
Frais de premier établissement et commissions à amortir.	1 986 201 42
Sommes dues par les actionnaires	42 897 100 00
Total.	76 902 434 ^f 77

Passif.

Capital social	57 200 000 ^f 00
Réserves diverses.	13 829 250 32
Créditeurs divers.	5 873 184 45
	76 902 434 ^f 77

d'où augmentation de l'actif en 1894 : 1 035 376^f 40.

Assurances sur la vie (France). — Les opérations des compagnies françaises d'assurances sur la vie, en 1894, sont, d'après le *Moniteur des assurances*, définies par les chiffres suivants :

a) *Assurances.*

Capitaux en cours au 31 décembre 1894 (réassurances déduites).	3 496 962 060 ^f 00
(Soit une diminution de 29 253 767 ^f 00 par rapport à l'exercice précédent.)	
Production totale de l'année 1894	308 869 417 ^f 00
Sinistres de l'année 1894	53 005 083 00
Capitaux exposés au risque de décès en 1894	3 430 465 736 00
Rapport des sinistres aux capitaux en cours pendant 1894	1,54 p. 100

b) *Rentes viagères.*

Rentes viagères immédiates en cours au 31 décembre 1894.	56 741 892 ^f 00
(Soit une augmentation de 3 238 128 ^f 00 par rapport à l'exercice précédent.)	

Rentes différées, de survie, etc au 31 décembre 1894.	3 896 694 ^f 00.
(Soit une augmentation de 154 912 ^f 00 par rapport à l'exercice précédent.)	
Rentes viagères immédiates éteintes en 1894.	2 496 579 ^f 00
(Soit une diminution de 234 325 ^f 00 par rapport à l'exercice précédent.)	
Chiffre moyen des rentes en cours en 1894	55 122 828 ^f 00
Rapport, en 1894, des extinctions aux rentes en cours.	4,53 p. 100
Rentes viagères immédiates constituées en 1894	5 924 348 ^f 00
(Soit une diminution de 2 832 302 ^f 00 par rapport à l'exercice précédent.)	

c) *Réserves.*

Réserves au 31 décembre 1894	1 595 995 970 ^f 00
(Soit une augmentation de 78 265 490 ^f 00 par rapport à l'exercice précédent.)	

d) *Frais généraux et commissions.*

Frais généraux en 1894	9 582 080 ^f 00
(Soit une augmentation de 282 000 ^f 00 par rapport à 1893.)	
Commissions en 1894.	10 585 000 ^f 00
(Soit une diminution de 3 265 000 ^f 00 par rapport à 1893.)	

e) *Actif.*

Actif au 31 décembre 1894	19 141 907 06 ^f 00
(Soit une augmentation de 84 337 112 ^f 00 par rapport à l'exercice précédent.)	

Les grèves en Italie. — La statistique des grèves en Italie est définie par les chiffres suivants pour l'année 1893 :

Nombre {	des grèves	131
	des grévistes (pour 127 grèves).	32 109
	des journées de travail perdues (pour 122 grèves).	234 333

Motifs des grèves.

Demande de réduction de durée du travail	11
— d'augmentation de salaire	51
Résistance à une réduction de salaire	22
— à une augmentation de durée du travail	1
Autres causes.	36
Toutes les causes réunies.	121

Résultats des grèves.

Succès des revendications	68
Échec des revendications	82
Transactions	92

Les grèves en Grande-Bretagne. — La statistique provisoire des grèves, en 1894, a été donnée par la *Labour Gazette*, qui contient les chiffres suivants :

Nombre des greves	956
— des grévistes (pour 926 grèves)	306 000
Succès des revendications	280
Échec des revendications	219
Transactions	151

D'autre part, le correspondant ouvrier du Département du travail a donné, pour les grèves et les lockouts, durant l'année 1893, les renseignements suivants :

Nombre	{ de lockouts.	14
	{ de grèves	768
	{ de grévistes.	633 529
	{ de journées de travail perdues	31 205 000

Motifs des grèves.

Demande de réduction de la durée du travail	}	16
ou Résistance à une augmentation de cette durée		
Demande d'augmentation du salaire.		256
Résistance à une réduction du salaire		216
Refus de travail motivé par la défense des intérêts des syndicats.		69
Autres causes.		217
Toutes les causes réunies.		774

Résultats des grèves.

Succès des revendications.	612
Échec des revendications	534
Transactions	318
Résultat inconnu	84

Caisses de secours pour les ouvriers mineurs en Prusse. — Le fonctionnement, en 1893, des caisses de secours pour les ouvriers mineurs de Prusse est défini par les chiffres suivants :

Nombre des	{ caisses	74
	{ assurés.	415 533

Dépenses.

1° Frais de maladie	11 133 000 ^f
2° Pensions d'invalides.	11 662 000
3° — de veuves	5 398 000
4° — d'orphelins.	2 457 000
5° Indemnités funéraires	420 000
6° Secours extraordinaires.	181 000
7° Frais d'entretien d'écoles	112 000
8° Frais d'administration	798 000
9° Divers	1 149 000

Recettes.

1° Cotisations des assurés.	18 635 000
2° — des exploitants	15 626 000
3° Droits d'entrée, amendes.	407 000
4° Intérêts des capitaux placés.	1 958 000
5° Divers	614 000

Cotisation patronale par tête d'assuré	37 ^f 60
Dépense moyenne totale par tête d'assuré	80 16
Frais d'administration par tête d'assuré	1 93

Caisse générale d'épargne et de retraites de Belgique. — Il convient de distinguer les opérations d'épargne des opérations de retraite et d'assurance.

1° *Épargne.* — Le tableau suivant indique les variations du nombre des livrets et de la valeur du compte moyen par livret depuis 1875.

Années.	Nombre des livrets au 31 décembre de l'année.	Compte unique par livret.	Années.	Nombre des livrets au 31 décembre de l'année.	Compte unique par livret.
1875. . .	106312	421 ^f 93	1892. . .	869947	403 ^f 83
1880. . .	200565	623 72	1893. . .	960468	406 24
1885. . .	444087	425 73	1894. . .	1053699	405 53
1890. . .	731057	445 13			

Les livrets existants au 31 décembre 1893 se répartissent comme suit, en pour 100, du nombre total des livrets :

Livrets de	{	1 à 20 ^f	42,4 p. 100
		20 à 100	19,8 —
		100 à 500	17,2 —
		500 à 1000	7,2 —
		1000 à 2000	6,9 —
		2000 à 3000	4,2 —
		Plus de 3000	2,3 —
			100,0 p. 100

2° *Retraites.* — Les variations du nombre des versements et du montant des sommes versées, pendant les quatre dernières années, sont données par le tableau suivant :

Années.	Nombre des versements.	Sommes versées.	Années.	Nombre des versements.	Sommes versées.
1891. . .	30970	1117097 ^f	1893. . .	58882	1620280 ^f
1892. . .	45336	1580319	1894. . .	69242	1762792

Le nombre des bénéficiaires de rentes, au 31 décembre 1894, était de 2342, soit :

Rentes de	{	12 à 24 ^f	538 rentes.
		24 à 120	731 —
		120 à 360	322 —
		360 à 720	389 —
		720 à 1200	362 —

représentant une valeur totale de 737712 fr.

3° *Assurances.* — En vertu de la loi du 21 juin 1894, la caisse générale d'épargne et de retraites de Belgique peut consentir toutes opérations d'assurance sur la vie, la valeur des capitaux assurés sur une même tête ne devant pas excéder 5000 fr. Au 31 décembre 1894, la caisse comptait 2538 polices en cours pour 2477 assurés : la valeur des capitaux assurés s'élevait à 6280470 fr.

Les associations ouvrières en Angleterre. — Les renseignements contenus dans le rapport du Ministère du commerce, relatif à l'année 1893, sont les suivants :

Nombre des	{ sociétés } enregistrees	513
		687
	membres.	1270789
Revenus		49924275 ^f
Dépenses.		56162875
Avoir au 31 décembre 1893		41326700

Les unions qui ont donné des renseignements pour les deux années 1892 et 1893 sont au nombre de 534. Ces renseignements sont les suivants :

	1893.	1892.
Nombre total des membres au 31 décembre	1 166 922	1 195 932
Secours funéraires	2 215 275	2 073 225
Pensions de vieillesse	2 915 375	2 649 375
Secours en cas d'accidents	641 950	445 475
Secours { maladie.	5 894 950	5 361 425
en cas { grève	17 603 650	11 193 350
de { chômage	12 376 150	9 619 725
Autres allocations.	4 103 925	3 254 650
Frais d'administration et divers	8 108 375	8 354 075
Revenus.	47 432 500	43 727 475
Dépenses	53 929 000	43 024 575
Actif au 31 décembre	38 904 075	45 510 850

Maurice BELLOM.